

## APPAREILS AVEC CHEMINÉE



### DRU S-LINE 4

Puissance calorifique: 5 kW  
Dimensions: H 660 x L 580 x P 250 mm

Loyer mensuel: 20,03 euros



### DRU S-LINE 10

Puissance calorifique: 9,4 kW  
Dimensions: H 660 x L 900 x P 250 mm

Loyer mensuel: 21,80 euros

## APPAREILS À VENTOUSE / MURAUX (SANS CHEMINÉE)



### DRU ART 4

Puissance calorifique: 4 kW  
Dimensions: H 503 x L 695 x P 232 mm

Loyer mensuel: 18,59 euros



### DRU ART 8

Puissance calorifique: 9,5 kW  
Dimensions: H 547 x L 1286 x P 305 mm

Loyer mensuel: 23,91 euros



## COMMENT LOUER UN CONVECTEUR CHEZ SIBELGA ?

1. Téléphonnez au 02 549 41 00 pour demander un contrat de location. Vous pouvez aussi le télécharger sur [www.sibelga.be/convecteurs](http://www.sibelga.be/convecteurs)
2. Complétez le contrat et indiquez-y l'appareil que vous avez choisi. Renvoyez-le au choix:
  - par fax au 02 549 43 26
  - par e-mail à [clients@sibelga.be](mailto:clients@sibelga.be)
  - par courrier à Sibelga, Service Clientèle, BP 1340, 1000 Bruxelles Brouckère.
3. Un technicien de Sibelga vient vérifier sur place s'il est possible d'installer l'appareil choisi en toute sécurité.
4. Si son avis est positif, l'installateur (désigné par Sibelga) vient placer le convecteur.
5. Le contrat entre en vigueur et le montant de la location vous est facturé mensuellement.

E.R. : Sibelga - Marie-Pierre Fauconnier - BP 1340 - 1000 Bruxelles Brouckère SKCD-001-2102-Fr



## OÙ VOIR LES CONVECTEURS PROPOSÉS ?



### Au Service Clientèle

boulevard Émile Jacqmain 96, 1000 Bruxelles  
lundi-jeudi : 8h00 à 16h30  
vendredi : 8h00 à 15h45

### Notre partenaire :

#### Cheminées Danneels

Chaussée de Wavre 868, 1040 Etterbeek (La Chasse)  
Tél. : 02 644 05 52  
lundi : 9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00  
mardi et vendredi : 9h00 à 13h00 et 14h00 à 18h00  
mercredi et jeudi : 14h00 à 18h00  
samedi : 10h00 à 17h00

# Passez un hiver sans souci

## LOUEZ VOTRE CONVECTEUR AU GAZ CHEZ SIBELGA

Sibelga  
BP 1340  
1000 Bruxelles Brouckère  
[www.sibelga.be](http://www.sibelga.be)



# Louez un convecteur placé par un professionnel

Pour répondre à vos besoins en chauffage, Sibelga vous propose de louer votre convecteur au gaz naturel à des conditions très avantageuses. Pour environ 20 euros par mois, vous disposez d'un convecteur neuf, totalement fiable, muni d'un thermostat et conforme aux normes de sécurité.

## UNE GAMME VARIÉE POUR TOUS LES GOÛTS, TOUS LES BUDGETS

Nous avons sélectionné des appareils répondant aux besoins de chauffage les plus fréquents dans une habitation en veillant à combiner au mieux design, performances et budget.

La puissance de ces convecteurs varie entre 4 et 9,5 kWh : de quoi chauffer toutes les pièces, d'une petite chambre à un grand salon.

En fonction de votre habitation, vous avez le choix entre deux types de convecteurs :

- un modèle classique, relié à une cheminée ;
- un modèle « à ventouse » (ou « mural ») ne nécessitant pas de cheminée. La façade doit alors être percée pour évacuer les gaz brûlés et apporter l'air frais nécessaire à la combustion.

## L'INSTALLATION OFFERTE, LES RÉPARATIONS GRATUITES PENDANT DEUX ANS

Après la visite de notre technicien, l'installateur vient placer gratuitement\* le convecteur que vous avez choisi. Les éventuelles réparations sont à notre charge pendant les deux premières années, à condition que vous fassiez faire l'entretien du convecteur par l'installateur entre le 12<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> mois de location.

Vous payez seulement un prix forfaitaire de 21,78 euros pour les déplacements (y compris les déplacements inutiles, par exemple si vous êtes absent lors du rendez-vous fixé avec l'installateur).

\* Pour un raccordement de longueur standard (maximum 3 m).

## D'ABORD LOCATAIRE... ENSUITE PROPRIÉTAIRE

Le contrat de location du convecteur a une durée de cinq ans. À la fin de cette période, vous devenez propriétaire (et donc seul responsable) de l'appareil installé chez vous.

Si vous déménagez entretemps, vous pouvez transférer l'appareil à votre nouveau domicile, ou bien laisser le nouvel occupant reprendre le contrat.



## NE JOUEZ PAS AVEC VOTRE SÉCURITÉ !

Suivez ces quelques règles si vous chauffez au gaz naturel :

- Veillez à ce que la pièce chauffée dispose d'une ventilation permanente bien dégagée.
- Vérifiez que le tirage de votre cheminée est suffisant et demandez à un installateur d'effectuer un contrôle plus approfondi tous les deux à trois ans.
- Si vous n'utilisez pas d'appareil à ventouse, respectez rigoureusement les prescriptions concernant l'arrivée d'air et l'évacuation des gaz brûlés. Vous éviterez ainsi toute formation de CO (un gaz toxique qui peut être mortel).
- Après deux ans de location de convecteur, vous pouvez faire appel à l'installateur de votre choix pour l'entretien et les réparations. Travaillez de préférence avec un installateur labellisé « Cerga » : il est votre meilleure garantie de qualité et de sécurité.

Plus d'infos sur le site  
[www.gas.be](http://www.gas.be)



## QUELLE PUISSANCE CHOISIR ?

Pour éviter qu'une pièce soit trop ou pas assez chauffée, il faut adapter la puissance du convecteur à son volume.

Chambre	Salon / cuisine	Salle de bains	Puissance nécessaire
43 m <sup>3</sup>	36 m <sup>3</sup>	25 m <sup>3</sup>	3 kW
68 m <sup>3</sup>	57 m <sup>3</sup>	40 m <sup>3</sup>	4,7 kW
106 m <sup>3</sup>	89 m <sup>3</sup>	62 m <sup>3</sup>	7,3 kW
126 m <sup>3</sup>	106 m <sup>3</sup>	74 m <sup>3</sup>	8,7 kW
130 m <sup>3</sup>	110 m <sup>3</sup>	77 m <sup>3</sup>	9 kW
145 m <sup>3</sup>	122 m <sup>3</sup>	86 m <sup>3</sup>	10 kW
168 m <sup>3</sup>	142 m <sup>3</sup>	100 m <sup>3</sup>	11,6 kW